

Prise de licence en ligne

Le licencié demande le renouvellement de sa licence sur le site de la fédération FFAAA dans l'onglet « Mon espace FFAAA » (en haut à droite sur la page d'accueil).

Le membre se connecte sur « Mon espace FFAAA ».

Sur la colonne de gauche, cliquer sur « licence », quand le renouvellement est possible, le bouton «Renouveler ma licence» apparaît

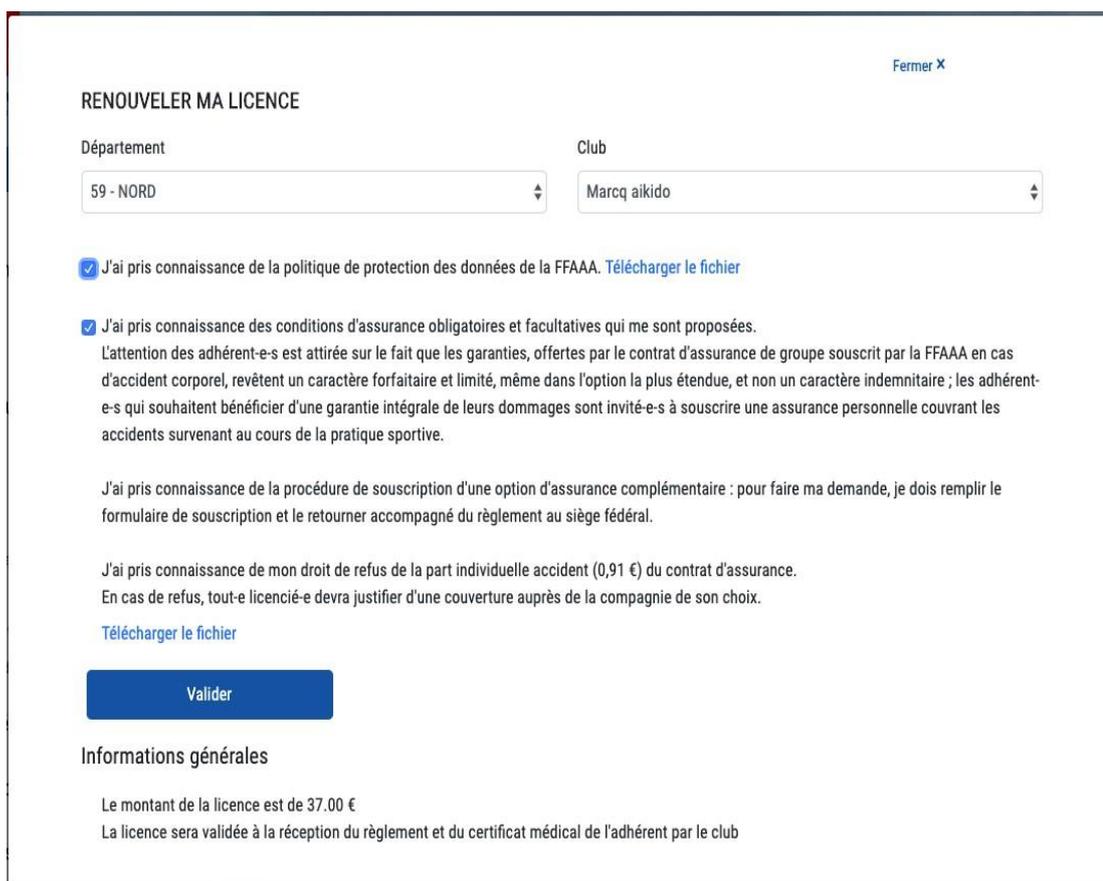


The screenshot shows a user interface for license management. At the top left, there is a 'Licence' header and an 'Imprimer' button. Below this, a white box contains the following information: 'Gilles Jabaudon' with a birth date of '13/06/1950', 'Licence Adulte N°211719', 'Saison 2018-2019', and 'Club: EPAM'. At the bottom of this box, there is a section titled 'Mes actions concernant ma licence :'. This section contains three buttons: 'Renouveler ma licence' (highlighted with a red border), 'Télécharger le formulaire d'assurance', and a partially visible 'Imprimer' button.

Une fenêtre s'ouvre :

L'adhérent choisit le département (95) puis le club dans lequel il souhaite s'inscrire « kinomichi ki shin dojos ksd » ;

- Il coche les champs de RGPD et de conditions d'assurance. Les deux fichiers peuvent être téléchargés.
- Il valide sa prise de licence



The screenshot shows a modal window titled 'RENOUVELER MA LICENCE' with a 'Fermer X' button in the top right corner. The form contains two dropdown menus: 'Département' set to '59 - NORD' and 'Club' set to 'Marcq aikido'. Below these are two checked checkboxes with associated text and links: 1) 'J'ai pris connaissance de la politique de protection des données de la FFAAA. Télécharger le fichier' with a link. 2) 'J'ai pris connaissance des conditions d'assurance obligatoires et facultatives qui me sont proposées.' followed by detailed text about accident coverage and a 'Télécharger le fichier' link. A 'Valider' button is located at the bottom of the form. Below the button, there is a section titled 'Informations générales' which states: 'Le montant de la licence est de 37.00 €' and 'La licence sera validée à la réception du règlement et du certificat médical de l'adhérent par le club'.